

GESTION DYNAMIQUE DU TERRITOIRE – HIVER 2024

La gestion dynamique du territoire vise l'ouverture et la fermeture des secteurs d'activités du parc national de la Gaspésie et la réserve faunique des Chic-Chocs en fonction de la présence de caribous dans ces secteurs.

En période hivernale, le caribou montagnard est plus vulnérable au dérangement humain et **l'objectif** d'une gestion dynamique est de ne pas le déranger inutilement tout en permettant aux usagers d'accéder au territoire et de s'adonner à leurs activités de plein air préférées.

Le **ministère de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs** et la **Sépaq** (Parc national de la Gaspésie et Réserve faunique des Chic-Chocs) sont les organisations responsables de mener à bien cette gestion dynamique.

De façon régulière, à l'hiver 2024, la mise à jour des secteurs ouverts et fermés se fait une fois par semaine, à tous les jeudis. Cette mise à jour est valide pour une semaine, soit jusqu'au jeudi suivant. Le MELCCFP et la Sépaq se réservent le droit de modifier en tout temps leurs décisions si nécessaire.

Rôles et responsabilités des organisations




ORGANISATION	RÔLE ET RESPONSABILITÉS
	Responsable de l'application de la stratégie gouvernementale de protection du caribou et des actions qui en découlent.
	Assujetti à la Loi sur les Parcs, le parc gère le territoire qui lui est confié et prend les décisions en rapport aux activités autorisées en se basant sur des aspects de protection & conservation et de sécurité des usagers. Le parc supporte la mise en place des actions proposées par le MELCCFP.
	Sous la responsabilité du MELCCFP, la réserve vise la conservation et la mise en valeur de la faune et du territoire via la pratique d'activités récréatives contrôlées. La réserve supporte la mise en place des actions proposées par le MELCCFP.

Schéma décisionnel

